



Journée loi de finances

Réforme de la taxe professionnelle : un nouveau moteur fiscal pour l'intercommunalité ?

Annoncée en février dernier, préparée au terme d'une concertation de plusieurs mois avec les parties prenantes, la réforme de la taxe professionnelle aura largement occupé le devant de la scène parlementaire de l'automne dans le cadre de l'examen de la loi de finances pour 2010. L'importance des enjeux aura même relégué au second plan les autres dispositions fiscales et financières du projet de loi.

De fait, le remplacement de la taxe professionnelle ainsi que les changements programmés dans l'allocation des ressources entre niveaux de collectivités locales, susciteront des modifications considérables dans la composition des budgets locaux et la définition des stratégies financières.

Principales bénéficiaires de l'ancien impôt économique local, les communautés devraient connaître une profonde diversification de leurs assiettes fiscales et une progression sensible des taxes ménages dans leurs budgets. Qu'elles soient en taxe professionnelle unique, avec ou sans fiscalité mixte, en fiscalité additionnelle, nombre d'intercommunalités s'interrogent sur la dynamique future de ces différentes assiettes et sur les marges de manœuvre dont elles disposeront. Les stratégies fiscales et financières conduites, au sein des territoires, par les communes et communautés, seront également appelées à évoluer et à mieux s'articuler pour s'inscrire dans la nouvelle donne.

Au-delà de l'architecture générale dessinée par la nouvelle loi de finances, beaucoup restera à faire durant l'année 2010 pour procéder aux ajustements en cascade qu'imposera la réforme. A l'aune des simulations attendues avec impatience, la "clause de revoyure" annoncée devrait être l'occasion de réexaminer certaines dispositions. Elle devrait permettre d'affiner la répartition des ressources entre niveaux de collectivités, de définir avec plus de précision les modalités de territorialisation des nouvelles assiettes, de repenser les politiques et outils de péréquation.

Ce rendez-vous financier traditionnel proposé par l'Assemblée des Communautés de France et la Caisse d'épargne sera au cœur de l'actualité, quelques jours après l'adoption de la loi de finances. Il permettra d'expliciter les grands changements programmés, d'en mesurer les impacts sur les communautés et les différents types de territoires, d'identifier toutes les questions qui resteront à résoudre courant 2010.



CAISSE D'ÉPARGNE

www.actionscommunes.fr

13/01/2010 - 9 h-16 h auditorium de BPCE-Caisses d'Épargne
50 avenue Pierre-Mendès France - 75013 Paris



www.adcf.org

9 h - accueil des participants et ouverture par Daniel Delaveau, président de l'AdCF et président de Rennes Métropole

9h30 - introduction

- **Charles-Éric Lemaignan**, président délégué de l'AdCF en charge des métropoles, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire
 - **Jean-Sylvain Ruggiu**, directeur secteur public, BPCE-Caisses d'Épargne
- ▶ Animation :
- **Jean Dumonteil**, journaliste

10 h - 1^{ère} table ronde

Réforme de la taxe professionnelle

Le nouveau dispositif fiscal prévu par la loi de finances pour 2010 vu sous l'angle de l'intercommunalité. Quels impacts de la réforme sur les communautés et les territoires ? Quelles stratégies d'anticipation possibles ? Quelles questions demeurent à résoudre courant 2010 (péréquation, compensation...) ?

- ▶ Présentation des éléments de cadrage :
- **Nicolas Portier**, délégué général, AdCF

▶ Interventions de :

- **Jean-Pierre Balligand**, député de l'Aisne
- **Charles Guéné**, sénateur de Haute-Marne, président de la communauté de communes de Prauthoy en Montsaigeonnais
- **Edmond Hervé**, sénateur de l'Ille-et-Vilaine
- **Marie-Christine Lepetit**, directrice de la législation fiscale, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

12 h - 2^e table ronde

« Bloc communal » : quelles incidences de la réforme sur les relations financières entre communes et communautés ?

Politique de reversement, vote des taux, harmonisation des bases... la réforme imposera un aggiornamento des pactes financiers et fiscaux. Comment préparer l'échéance 2011 ? Quelles évolutions institutionnelles proposer ?

- ▶ Témoignages de communautés :
- **Olivier Audibert-Troin**, président de la communauté d'agglomération dracénoise
 - **Loïc Cauret**, président de la communauté de communes Lamballe Communauté
 - **Jean-Marc Nicolle**, président de la communauté d'agglomération Val de Bièvre

13 h - cocktail déjeunatoire

14 h - atelier

La réforme de la TP et ses implications pour les collectivités

- **Claire Delpech**, responsable des finances, AdCF
- **Sylvain Pronteau**, chef de développement, BPCE-Caisses d'Épargne